



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTCHABOUD

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt mars,  
Le conseil Municipal de Montchaboud dûment convoqué le 14/03/2024  
S'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur SOTO Guy, Maire.

Nombres de conseillers en exercice : 9

Présents : 8

Votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance : L. Raes

Présents : V. Feltrin, C. Verollet, L. Raes, F. Gagnaire, JF. Armand, R. Chabert, A. Telmon,  
G. Soto

Excusés : M. Ortiz

N° 06-2024

**Objet : Vote des subventions aux associations extérieures pour l'année 2024**

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2024.

Il est proposé d'octroyer une subvention aux associations :

Amicale sapeurs-pompiers                      155 €

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024, imputation 65748

Après délibération, le conseil municipal, décide

- **d'approuver** l'attribution des subventions aux associations

- **d'autoriser** Mr Le Maire à procéder au versement de ces subventions.

Le Maire,

« certifie le caractère exécutoire de l'acte  
compte tenu de son envoi en Préfecture  
le 21/03/2024 et de sa notification le 21/03/2024 »



A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping strokes, written over the stamp.